

## Objectif 07

### Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

#### Le contexte, les enjeux

**L'énergie et les services qui s'y rattachent sont au cœur des défis majeurs de l'Agenda 2030, intimement liés aux enjeux de pauvreté et d'inégalités, de changements climatiques, de production et de consommation responsables. L'énergie constitue évidemment une dimension centrale pour parvenir à décarboner l'économie et pour limiter les impacts sur les ressources et les milieux naturels.**

La France dispose de services énergétiques fiables, à un coût particulièrement faible en Europe, alimentés par un bouquet énergétique composé à **75 % de nucléaire et à 19 % d'énergies renouvelables**. Mais ces chiffres ne sont pas sans poser de questions : sécurité, acceptabilité, modernité, impacts environnementaux.

**Les récentes évolutions réglementaires, européennes et nationales vont dans le sens d'une transformation progressive des modèles énergétiques :**

Le récent Plan Climat présenté par Nicolas Hulot en septembre 2017 afin d'accélérer la transition énergétique et climatique propose notamment quatre mesures phares du « Paquet solidarité climatique » pour lutter contre la précarité énergétique.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 pose les bases d'une restructuration du système énergétique en France, fixant les objectifs à moyen et long terme de production et de consommation, affirmant le rôle des territoires et des organisations de la société civile mais aussi des citoyens pour déployer ce nouveau modèle énergétique, plus sobre et plus durable.

À l'échelle européenne, le cadre pour l'énergie et le climat de 2014 fixe trois grands objectifs à l'horizon 2030 : réduire les émissions de GES d'au moins 40 % (par rapport aux niveaux de 1990) ; atteindre 27 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen ; améliorer d'au moins 27 % l'efficacité énergétique.

Si ces grandes orientations nationales et européennes fixent les contours de la transformation énergétique, **les acteurs non-étatiques partagent la responsabilité de sa réalisation effective**. L'atteinte des cibles de l'ODD 7 passera par la mobilisation des outils disponibles et par des politiques d'investissement ambitieuses des acteurs de l'énergie. Les citoyens sont aussi appelés à s'emparer de ces enjeux, en adoptant de nouveaux comportements de consommation, en participant aux campagnes de financement des énergies renouvelables sur leur territoire, etc...



## Les repères pour mon organisation

### Questionner ses activités pour contribuer à l'ODD 7

Quels sont les niveaux de consommation d'énergie de mon organisation ?

Des comportements plus sobres sont-ils possibles ?

Mon organisation a-t-elle mis en place des mesures de réduction de sa consommation énergétique ?

À quelles sources d'énergie mon organisation a-t-elle recours ? Sont-elles fiables, renouvelables ?

Quel est le poids de l'énergie dans mon budget ? Mon organisation peut-elle investir dans des solutions plus efficaces et plus propres ?

Mon organisation peut-elle contribuer à l'accès à des services énergétiques fiables, durables, modernes et à un coût abordable pour des individus ou d'autres organisations, par ses actions : produits ou services, politiques publiques, actions de solidarité ?

Mon organisation peut-elle s'associer à d'autres pour augmenter la part d'énergies renouvelables sur mon territoire ?

Les achats de mon organisation peuvent-ils contribuer à réduire mon empreinte carbone ? À promouvoir les changements de comportement de mes partenaires ?

### Identifier les interactions clés de l'ODD 7

La rosace des interactions de l'ODD 7 avec les 16 autres



## Les interactions de l'ODD 7 avec les 16 autres



Réduction de moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects ; faire en sorte que tous aient accès aux services de base



Modernisation des infrastructures ; solidarité ; efficacité énergétique ; innovation et recherche ;



Autonomisation de toutes les personnes ; augmentation des revenus des plus pauvres ; mobilisation de l'aide publique au développement



Accès à des services de base adéquats, sûrs, à un coût abordable ; politiques en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources



Gestion durable et utilisation rationnelle des ressources ; promotion des pratiques durables dans les marchés ; moyens scientifiques et technologiques pour une production et une consommation durables



Atténuation, adaptation aux changements climatiques ; réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique ; développer les énergies propres

### Que gagne-t-on à travailler sur les interactions de l'ODD 7 avec les autres ? Une mobilisation élargie, des cibles priorisées, une transition approfondie.

Travailler sur les interactions de l'ODD 7 avec les seize autres permet, à partir d'un travail sur l'énergie propre abordable, de :

- Mobiliser plus largement techniciens, élus, partenaires, sur un projet local de développement durable, en partant de leurs sujets de préoccupation et en montrant que ces sujets croisent ceux de l'énergie propre abordable : les actions sur l'énergie propre abordable peuvent contribuer à la mise en œuvre de leurs objectifs et inversement, leurs actions peuvent contribuer à la réalisation des objectifs sur l'énergie propre abordable.

Cela permet donc de dépasser les silos en travaillant sur des sujets concrets de coopération, et d'améliorer ainsi la cohérence du projet, d'élargir la vision et de consolider le partenariat local (ODD 17), dans lequel la collectivité tient un rôle majeur ;

- Éclairer les cibles prioritaires à viser sur l'ODD 7, en fonction des enjeux spécifiques du territoire, des priorités politiques locales et des acteurs mobilisables ;
- Avancer sur le chemin de la transition en faisant évoluer certaines actions qui peuvent, partant d'un seul objectif, en remplir plusieurs en même temps. Cela permet donc de développer, pour un même budget, davantage de bénéfices.

## Les mots-clés de l'ODD 7

**Énergie**  
**Énergétique**  
 Développement, Indépendance, Efficacité, Sobriété, Nucléaire, Aide, Transports, Précarité, Bâtiments, Fiabilité, Fossiles, Économies, Mix, Renouvelables, Culture, Industries



## Les outils pour décliner les cibles

### 7.1 Accès pour tous à des services énergétiques fiables et modernes

**Le Conseil en énergie partagé (CEP)**, est un service proposé par l'ADEME. Il est destiné aux petites et moyennes collectivités et consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. En s'adressant aux organisations ayant des ressources limitées, l'ADEME démocratise l'accès à des services énergétiques fiables en offrant la possibilité de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et de réaliser des économies par le biais d'actions concrètes sur le territoire.

**Le Groupement d'achat d'énergie** consiste à utiliser la force du nombre pour négocier les prix de l'électricité et du gaz avec les fournisseurs. Grâce à sa participation à l'achat groupé, le consommateur peut accéder aux services énergétiques à un tarif préférentiel. Certains syndicats d'énergie proposent également à leurs collectivités de négocier pour elles de nouveaux contrats plus avantageux. En 2017, la région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une entente d'ampleur, rassemblant les 13 syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine.



### 7.2 Accroître la part des énergies renouvelables

**L'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments** et infrastructures permet de réduire considérablement les besoins en énergie. Dans certains cas, la production énergétique peut même être supérieure aux besoins fonctionnels, on parle alors de bâtiment à énergie positive. Le solaire thermique, le solaire photovoltaïque ou le petit éolien font partie des nombreuses énergies renouvelables à considérer dans les bâtiments, facilitant ainsi l'augmentation de la place des énergies renouvelables dans les territoires.

Développer **les investissements** dans des projets d'énergies propres est essentiel à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Ce sont ces investissements qui permettront d'ancrer les modèles de transition énergétique. Pour ce faire, l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte oblige désormais plus de 840 investisseurs à rendre compte de la prise en compte des risques climat et des enjeux environnementaux et sociaux dans leurs choix d'investissement.

Les démarches de **financement participatif** se démocratisent grâce aux plateformes dédiées (Enerfip, Lendopolis, Lendosphère, Lumo, Tudigo, etc...). Les citoyens font désormais le choix d'investir directement dans des projets d'énergies renouvelables et contribuent ainsi à leur déploiement en France. En 2017, l'environnement et les énergies renouvelables ont attiré 12 % des 335 millions d'euros issus du crowdfunding. Les collectivités territoriales peuvent désormais s'associer à ces initiatives citoyennes en faveur des énergies renouvelables sur leur territoire, grâce aux dispositions des articles 109 et 111 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).



### 7.3 Améliorer l'efficacité énergétique

**Les Plateformes de rénovation énergétique** assurent l'accompagnement des particuliers qui souhaitent diminuer la consommation énergétique de leur logement, en mettant à leur disposition des conseillers dédiés. Si elles participent à l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat, les plateformes de rénovation, comme « Écorénove » de la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire (la CARENE), s'inscrivent également dans une démarche de lutte contre la précarité énergétique.

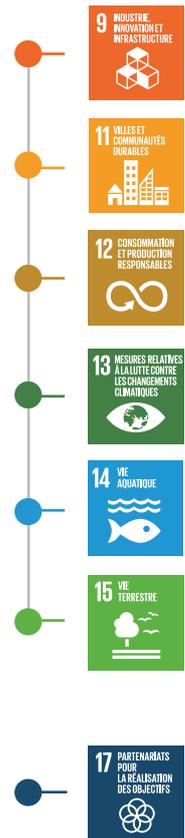
**Les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)** s'engagent à réduire les besoins en énergie de leurs habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs. Les conventions financières TEPCV financent donc les actions de réduction de la consommation d'énergie mais aussi la lutte contre le gaspillage, le développement des énergies renouvelables ou l'éducation à l'environnement. Néanmoins ces actions ne se limitent pas aux TEPCV, et de nombreux acteurs participent également à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (SNCF Groupe, Caisse des Dépôts, l'Agence parisienne du climat, ...) et à la meilleure connaissance des besoins en énergie (Association nantaise d'aide familiale, Centres communaux d'action sociale, ...).

### 7.a Renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable

Des ONG comme **Électriciens sans frontières** agissent dans les pays en voie de développement pour permettre aux populations d'avoir accès à des services énergétiques fiables aux coûts les plus faibles possibles tout en garantissant l'efficacité et un large accès, et en privilégiant les énergies renouvelables. Les entreprises et les collectivités peuvent soutenir et s'associer à ces projets, à travers le mécénat de compétences, le don de matériel et les actions commerciales solidaires, la coopération décentralisée et l'aide au développement, et le 1 % de la loi Oudin-Santini (l'amendement Pintat notamment).

Des fonds de dotation comme **Synergie solaire** permettent de financer et d'accompagner les projets des ONG qui assurent l'accès aux services énergétiques partout dans le monde. Ce fonds permet aux entreprises de mettre à disposition leur expertise, leurs moyens techniques ou de participer financièrement aux projets. En 2018, Synergie Solaire s'est associé à l'Agence micro projets pour lancer un appel à projet spécifique sur les EnR pour le développement des pays du Sud. Cet appel à projet soutiendra les microprojets de solidarité internationale dédiés aux énergies renouvelables, jusqu'à 15 000€.

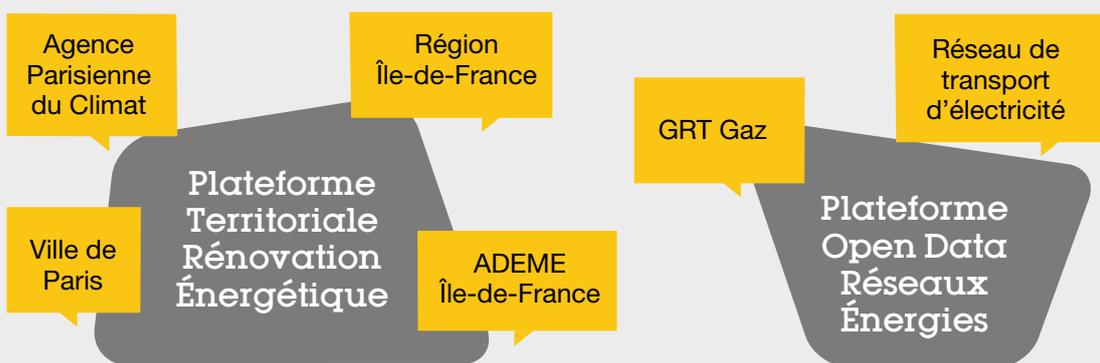
**7.b D'ici à 2030, développer les infrastructures et améliorer les technologies afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent**





## Initiatives des territoires : les partenariats

### Des plateformes territoriales pour mutualiser les expertises



### Les clés de réussite de ces partenariats

- ✓ **Un guichet unique de l'offre et de la demande** : mettre en relation des professionnels qualifiés
- ✓ **Permet de s'adresser directement** aux copropriétaires et syndicats
- ✓ **Une meilleure visibilité de projets exemplaires** en terme de rénovation
- ✓ **Progresser conjointement** sur les réseaux et **mutualiser les expertises**

### → Collectivités

#### Opération rénovation pour le « stade à énergie positive » Geoffroy Guichard à Saint-Étienne

Saint-Étienne métropole a su mettre en valeur la dimension énergétique pour rénover son stade, au point d'en faire une des plus importantes centrales photovoltaïques de France.

Ses 2 600 m<sup>2</sup> de panneaux solaires fournissent annuellement 200 000 kWh d'électricité vendus à EDF, l'équivalent d'énergie nécessaire à 60 maisons individuelles par an. Une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie est également inscrite au cahier des charges du projet.

Ce projet a réuni plusieurs acteurs publics financeurs, tels que l'État, le conseil départemental de la Loire, le Conseil Régional de Rhône-Alpes et Saint-Étienne métropole.

### → Collectivités / Entreprises / Établissements d'enseignement supérieur / Associations

#### Expérimentation Solenn à Lorient (smartgrid)

Une expérimentation de trois ans a été portée par ERDF pour accompagner les ménages de l'agglomération de Lorient dans la maîtrise de leur consommation énergétique.

De nombreux acteurs locaux sont associés à la démarche : l'Agence locale de l'énergie, l'ADEME, l'Université de Bretagne Sud, Conseil régional de Bretagne, Rte, etc...

Le portail internet « Ti Solenn » permet aux habitants et aux acteurs d'échanger, de suivre les initiatives amorcées sur le territoire.

## Des clubs de l'énergie

### → Collectivités / Entreprises

#### Le Club climat énergie 77 catalyseur de la transition énergétique en Seine-et-Marne

Afin d'optimiser le potentiel de mise en œuvre de la transition énergétique sur son territoire, la Seine-et-Marne a créé le Club climat énergie 77, espace d'échanges entre porteurs de projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables.

L'objectif est de favoriser la diffusion des savoirs et bonnes pratiques, pour lever les freins et accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique sur le territoire.

Cette plateforme entend favoriser le dialogue, la concertation, la co-construction et la synergie entre les représentants d'acteurs publics (collectivités, services de l'État, universités) et privés (entreprises, fédérations professionnelles). Des ateliers de co-construction ont permis d'identifier les besoins partagés, pour construire une feuille de route. Les 16 actions qui la composent sont portées et pilotées par le département, la direction départementale du territoire, Seine-et-Marne Environnement, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne et la Chambre d'agriculture.

### → Collectivités / Entreprises / Établissements d'enseignement

#### Le Club Action climat Pau Béarn Pyrénées, pour un réseau de gouvernance énergétique locale

Créé pour renforcer la compréhension et l'appropriation des enjeux locaux de transition énergétique et du climat, ce club est animé par l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées qui invite les entreprises du territoire à réfléchir au développement économique au prisme de la transition énergétique. De nombreux acteurs sont membres, et puisent dans le réseau un appui pour échanger sur les bonnes pratiques en matière d'énergie, identifier les opportunités d'activité, d'emploi et de coopération, mais aussi réaliser des économies d'énergies et mesurer leurs progrès. Parmi eux, des bureaux d'étude (APE SARL, Apleh, ENERGECO), des grands groupes (DALKIA, EDF, ErDF), encore des établissements publics (CMA 64, EIE SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre, conseil départemental des Pyrénées Atlantiques), d'enseignement (CFA BTP 64) ou encore des syndicats mixtes (SCIC Habitat éco-action).

#### Les clés de réussite de ces partenariats

- Créer une enceinte de rencontres** entre les différents acteurs du territoire
- Partager le diagnostic pour définir les actions communes et/ou différenciées** au service des objectifs communs du territoire en matière de transition énergétique
- S'inspirer des bonnes pratiques existantes** et ayant fait leurs preuves
- Déployer une culture commune** de la transition et du développement durable



## Focus sur Une action internationale

### Un projet de coopération décentralisée entre la région Centre-Val-De-Loire et deux régions du Maroc

Entre la région Centre-Val-De-Loire et la région Fès-Meknès située au Maroc, un projet de coopération décentralisée vise à développer une production d'énergie à partir du traitement des grignons d'olives et des résidus agroalimentaires. L'ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable » est directement concerné. À travers le développement de techniques innovantes, la coopération décentralisée soutient le recyclage des grignons d'olives pour la production d'électricité. Elle se caractérise par la formation des acteurs locaux (technique, gestion, marketing) et par un soutien dans la recherche et le développement liés aux universités des deux régions. Grâce à cette action, de nouvelles expérimentations et de nouvelles productions de prototypes ont pu émerger. Actuellement, le projet est encore au stade expérimental mais à terme, il ambitionne un déploiement de l'activité.



## Ressources pour aller plus loin

### Les acteurs clés

ADEME

Agences locales de l'énergie et du climat

Agences régionales de l'environnement

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA)

Association bilan carbone

Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)

Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA)

Agences locales de l'énergie

Amorce

ATMO, Réseau national des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air

CLER, Réseau pour la transition énergétique

Enercoop

Énergies 2050

Énergie partagée

Espaces info énergie

Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)

Fondation des grands groupes énergétiques

Observatoire national de la précarité énergétique

Observatoires régionaux du climat, de l'énergie et des gaz à effet de serre

Observatoires de l'énergie et des GES

Réseau action climat

Syndicats d'énergie

The shift project

### Les sources

**Baromètre du crowdfunding en France, Financement participatif France et KPMG, 2017**  
<https://home.kpmg/fr/fr/home/media/press-releases/2017/02/barometre-annuel-crowdfunding-en-france.html>

**PCAET Comprendre, construire et mettre en œuvre, ADEME, 2016**  
<https://www.ademe.fr/pcaet-comprendre-construire-mettre-oeuvre>

**Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité, ADEME, 2016**  
<https://www.ademe.fr/changer-comportements-faire-evoluer-pratiques-sociales-vers-plus-durabilite>

**Financement participatif pour la croissance verte, THEMA, ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017**  
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-financement-participatif>

**Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable, Énergie partagée, 2017**  
<https://energie-partagee.org/les-collectivites-territoriales-parties-prenantes-des-projets-participatifs-et-citoyens-denergie-renouvelable/>

**Conseil en énergie partagé (CEP)**  
<https://www.sdec-energie.fr/conseil-en-energie-partag%C3%A9-cep>

**Label Cit'Ergie, ADEME**  
<https://citergie.ademe.fr/>

**Outil de pré-diagnostic de l'éclairage public, ADEME**  
<http://opepa.ademe.fr/>

**Agence de l'énergie et du climat de Brest, réseau territorial Energ'ence**  
<http://www.energence.net/>